



## Commune de Vallon Pont d'Arc

### Avis d'Appel Public à la Concurrence

#### **Identification de l'acheteur public :**

Commune de Vallon Pont d'Arc – 1 Place de la Résistance – 07150 VALLON PONT D'ARC  
Tél : 04.75.88.02.06 - Fax : 04.75.88.11.76 - Mail : [secretariat@mairie-vallon.com](mailto:secretariat@mairie-vallon.com) - Web :  
<http://www.mairie-vallon.com>

**Objet du marché :** réalisation des études de schéma directeur eau potable et assainissement de la commune de Vallon Pont d'Arc ; prestation divisée en lots : oui ; avec la possibilité de présenter une candidature pour un ou deux lots

Lot 1 : Etudes de diagnostic et de schéma directeur Eau Potable

Lot 2 : Etudes de diagnostic et de schéma directeur Assainissement (eaux usées, eaux pluviales)

**Procédure de passation :** Marchés d'études en lots séparés après procédure adaptée restreinte comprenant une phase de sélection de candidatures, suivant l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

#### **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs :**

Les candidats peuvent se présenter individuellement ou sous la forme d'un groupement. En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Une société n'est pas autorisée à se porter candidate en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, qu'elle soit en position de mandataire ou de co-traitants.

**Lieu d'exécution :** territoire de la commune de Vallon Pont d'Arc

#### **Caractéristiques principales de la prestation :**

Les études comprendront les phases définies comme suit :

- Etat des lieux, enquêtes, recueil et synthèse des informations disponibles, analyse de la situation actuelle, synthèse et mise à jour des plans ;
- Campagne de mesures, interprétation des résultats;
- Modélisation hydraulique, simulation des scénarii ;

- Proposition et choix des solutions, schéma directeur, zonages réglementaires

**Variantes** : Les variantes sont refusées

### **Conditions de participation :**

Les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) ou le Document Unique de Marché Européen (DUME) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 48 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015 – 899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics
- déclaration sur l'honneur selon laquelle il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Les renseignements tels que prévus à l'article 44 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et à l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics :

### Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
- bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

### Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ; les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
- indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché public ;
- description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ;

- description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ;
- certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur public accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.
- Niveaux spécifiques minimaux exigés : Qualifications OPQIBI ou équivalent :
  - 0704 Étude des bassins versants et des écosystèmes aquatiques (lot 2)
  - 0802 Étude de protection contre les inondations (lot 2)
  - 0803 Étude d'assainissement et de protection des milieux récepteurs (lot 2)
  - 0807 Étude de la production d'eau destinée à la consommation humaine (lot 1)
  - 1302 Étude de réseaux complexes de distribution d'eau (lot 1)
  - 1304 : Etudes de réseaux complexes d'assainissement (lot 2)
  - 1805 Ingénierie de systèmes et ouvrages d'alimentation en eau (lot 1)
  - 1816 Ingénierie de systèmes et d'ouvrages d'assainissement (lot 2)

Les candidats devront présenter l'ensemble des compétences nécessaires à la réalisation de l'étude : compétences en hydraulique et modélisation, conception et chiffrage des travaux de réseaux et génie-civil hydraulique associé, levés topographiques (avec certification de géoréférencement), cartographie informatique et SIG; ils devront disposer également d'une parfaite connaissance de la réglementation dans les domaines concernés.

**Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :**  
**Nombre d'opérateurs envisagé sur chaque lot : 4**

**Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :**

Le classement des candidatures sera effectué selon les critères suivants :

- Compétences jugées au regard : (40%)

Indication des titres d'études et de l'expérience professionnelle des responsables des prestations de même nature, pour l'agence en charge de l'exécution du marché.

- Références jugées au regard : (40%)

Références les plus significatives et les plus récentes de prestations d'études (sélection de 5 références maximum), pour des dossiers d'importance ou de complexité équivalente, en détaillant pour chacune d'elles le nom de l'acheteur public, la nature de l'opération, l'année de sa réalisation, le contenu de la mission effectuée.

Chacune de ces références sera présentée sous forme d'une page (recto uniquement) de format A4.

- Moyens jugés au regard des éléments suivants : (20%)

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles,
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,
- Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

A l'issue du classement, les 4 meilleurs candidats sur chaque lot seront admis à présenter une offre.

**Dossier de consultation :** il sera transmis directement aux seuls candidats sélectionnés

**Critères d'attribution** : énoncés uniquement dans le règlement de la consultation du marché transmis directement aux seuls candidats sélectionnés.

**Date de limite de remise des candidatures** : vendredi 21 avril 2017 à 12h00

**Adresse à laquelle les renseignements administratifs et techniques peuvent être obtenus** :

Société BEAUR (assistant du maître d'ouvrage), tél 04 75 72 42 00 : Julien WEILL, [j.weill@beaur.fr](mailto:j.weill@beaur.fr) ou Denis DELHOMME, [d.delhomme@beaur.fr](mailto:d.delhomme@beaur.fr)

**Adresse à laquelle les candidatures doivent être transmises** :

L'acheteur public a une préférence pour les candidatures remises en version papier (un exemplaire papier accompagné d'un CD-ROM contenant toutes les pièces) mais les candidatures peuvent également être déposées électroniquement sur la plateforme de dématérialisation : <http://marchespublics.ledauphine-legales.com>

Les candidats appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils adressent à l'acheteur public.

La candidature lorsqu'elle est transmise par voie électronique, est signée électroniquement sur la plateforme de dématérialisation.

Les dossiers transmis sous forme papier sont envoyés sous pli cacheté portant impérativement l'indication de l'objet de la consultation (n° du lot), le nom du candidat (en cas de groupement, l'identité du mandataire devra être précisée) et la mention " Ne pas ouvrir ".

Les candidatures remises sur support papier sont à envoyer en recommandé avec A.R. ou à déposer contre récépissé à l'adresse suivante :

*Commune de Vallon Pont d'Arc  
M. Le Maire  
1, place de la Résistance  
07150 VALLON PONT D'ARC*

Le secrétariat est ouvert les : Lundi - Mardi – Mercredi - Jeudi – Vendredi, de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h00 (sauf 1er mardi du mois, ouverture à 15h30).

**Instance chargée des procédures de recours** :

Tribunal administratif de Lyon

Palais des Juridictions administratives, 184, rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03

Téléphone : 04 78 14 10 10 ; Télécopie : 04 78 14 10 65 ; Courriel : [greffe.ta-lyon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradm.fr)

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours (référé précontractuel, référé contractuel, recours pour excès de pouvoir, recours de pleine juridiction...)** :

Greffe du Tribunal Administratif

Courriel : [greffe.ta-lyon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradm.fr)

**Envoi le mardi 4 avril 2017 à la publication**